

Comité régional des Communications Regional Communications Committee



Procès-verbal
17 mars 2010, 7h 30

Étaient présents :

Louise Patrice
Francine Stuart
Jean-Pierre Ouellet

Douglas Marshall
Pierre Lebel, AFPC

1- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté. Il sera question d'un plan de communication régional ainsi que du site web régional.

2- Plan régional des communications

Les membres du comité ont jeté les bases d'un plan régional de communications. Voir Annexe A.

3- Site web

Le comité a examiné certains gabarits du futur site web régional. Les membres feront partie des testeurs du site web lorsque des pages seront prêtes afin de s'assurer que le site correspond aux besoins et attentes des membres de la région.

Les membres ont posé une question technique : est-ce que les liens seront possibles entre la nouvelle base de donnée du membership qui sera gérée par UnionWare et le site web. Il a été convenu d'inviter un membre du personnel de l'AFPC qui s'occupe de UnionWare afin de voir dans quelle mesure il faut prévoir que le site web et UnionWare puissent travailler ensemble.

4 – Prochaine réunion

Le mercredi 7 avril, 7h 30, au bureau régional de Gatineau.

5 – Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

Plan régional des communications

Voici les grandes lignes du plan de communications régional tel que rédigé par les membres du comité des communications en mars 2010. Il pourra être complété par des mesures concrètes et un budget lors d'une prochaine réunion.

1- Paramètres du plan

Le plan régional vise essentiellement à donner à la région les outils nécessaires pour joindre les membres de l'AFPC de la RCN afin qu'ils soient prêts à réagir lorsque des attaques de l'employeur ou du gouvernement sur leurs conditions de travail, les services publics, les droits de la personne ou autres enjeux. Ce plan s'inscrit dans le contexte où il semble que le Conseil du Trésor veut restreindre l'accès aux outils de communication interne par le syndicat (campagne sur les pensions).

2- Des objectifs et des outils

L'un des objectifs est de pouvoir contacter nos membres rapidement afin de les informer des actions de l'employeur. Pour ce faire, il va falloir avoir les outils pour identifier les membres, noter leurs informations de contact et pouvoir les joindre hors du milieu de travail.

Parmi les outils mentionnés :

- obtenir les adresses courriels personnelles des membres. Souvent, en offrant un prix ou en organisant une activité populaire (BBQ), on peut obtenir ce qui est normalement difficile à trouver;
- examiner comment utiliser des chaînes téléphoniques afin de joindre les membres. Alors que des restrictions sont souvent posées par l'employeur pour utiliser le courriel interne, celui-ci ne fait rien – ou ne peut rien faire – si on utilise le téléphone. Il faut toutefois noter que les systèmes téléphoniques varient d'un ministère et d'un employeur à l'autre;
- améliorer les infrastructures de communication. Il faut pouvoir utiliser des outils pour identifier les membres et les joindre rapidement. Il faut voir comment UnionWare pourra nous aider en ce sens;
- le site web régional. Sa nouvelle version devrait avoir pour objectif de faciliter la communication avec les membres et l'interaction;

3- La suite

Le Comité va utiliser ce canevas pour développer un plan de communication qui inclura des mesures concrètes, des budgets et des moyens de vérification.